

Professionnels de santé : un accord historique des Ordres de santé



© 2022 Les Echos Publishing

Malgré les actions publiques menées ces dernières années, les problèmes d'accès à l'offre de soins continuent à s'accroître. Aujourd'hui, l'accès à la santé et à la prévention sont deux axes prioritaires pour les Français. Et il faut agir rapidement si l'on veut que les mesures prises en la matière aient des impacts immédiats. C'est dans cette optique que les Ordres des professions de santé se sont rassemblés au sein du Comité de Liaison des Institutions Ordinales afin de faire des propositions permettant de répondre aux besoins des patients.

Favoriser les actions de coopération

Leurs propositions s'inscrivent dans le cadre des valeurs et des principes auxquels les Ordres sont particulièrement attachés. Elles visent notamment à favoriser les actions de coopération entre professionnels de santé, la transversalité des prises en charge ou la valorisation des compétences des professionnels de santé au travers des dispositifs de formation. Dans un second temps, chacun des Ordres du CLIO-Santé soumettra au gouvernement ses propres propositions, lesquelles viendront compléter et préciser les propositions communes.

